

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA FACULTE DES SCIENCES D'ORSAY
EN DATE DU 7 JUIN 2022

MEMBRES ELUS OU NOMMES :

Pr sents :

E. AKMANSOY, C. BERRIER, Y. BERTHO, T. BIZOUARN, F. COQUELLE, T. DEBRIE, L. DUPORTETS, S. EDOUARD, F. HIVERT, L. JARDILLIER, A. MAHE, D. MERLET, B. PANSU, L. PRUVOST, P. SERVANT, K. STEENKESTE, G. STENVOT, L. THEODORE

Excus s-pouvoirs :

E. ARIEU donne pouvoir   Y. BERTHO

J.M. BOCHEREL donne pouvoir   T. DEBRIE

K. NAKATANI donne pouvoir   Y. BERTHO

PERSONNES INVITEES PRESENTES :

F. ANIEL, L. CATALA, M.C. DAUGERON, N. DE JOIE, P. DE OLIVEIRA, V. FONTENEAU, E. KHAN, I. LAMPRE, O. LESPINET, C. MARTEAU, C. MENCHEZ, L. MOUCHARD, C. PASQUIER, S. PERRICHOT, D. QUADRI, F. ROUSSET, M. VOSGIENS

MEMBRES DU DECANAT PRESENTS :

Doyen : Denis Merlet

Vice-Doyens : Yann BERTHO, Aline MAHE, Mohamed MELLAH

ORDRE DU JOUR

1 - Adoption de l'ordre du jour et d signation du secr taire de s ance

2 - Approbation du Proc s-Verbal du Conseil de la Facult  des Sciences du 10 mai 2022

3 - Pour Vote :

- Conventions
- Calendrier des r unions des instances de la Facult  des Sciences d'Orsay
- Calendrier universitaire
- Dates de Fermeture des B timents

4 - Informations générales

- Evènements
- Point Recherche
- Point Ressources Humaines
- Point FSDIE & Suivi Vie Etudiante
- Point BPC

5 - Questions diverses

1- Adoption de l'ordre du jour et désignation du secrétaire de séance

Denis Merlet présente l'ordre du jour du Conseil de la Faculté des Sciences d'Orsay, qui se tient en visioconférence et en présentiel dans la Salle des Colloques, puis demande aux membres du Conseil s'ils souhaitent y ajouter des points.

Tania Bizouarn souhaite qu'à l'ordre du jour figure un point relatif à la restauration des personnels.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil présents.

Laurence Mouchard est volontaire pour être **secrétaire de séance**.

2- Approbation du procès-verbal du Conseil de la Faculté des Sciences d'Orsay du 10 mai 2022

Le Procès-Verbal du Conseil de la Faculté des Sciences d'Orsay du mardi 10 mai 2022 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil présents.

3 - Pour vote :

Conventions : Intervention de Christine Marteau

Les 7 conventions approuvées par le Bureau du mardi 24 mai 2022 sont présentées pour information aux membres du Conseil :

L'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE Paris) (94022FORDEP010) (- **projet-convention-LDD-ENSAE-v-25avril2022** - En cours d'étude, en parallèle par la DFR et relue par Mme DEMACHY)

Convention de partenariat entre le cursus ingénieur de l'ENSAE Paris et les LDD prévoyant un parcours spécifique LDD3 « Économie, Mathématiques » - ENSAE Paris et l'admission en 2ème année du cycle ingénieur à l'ENSAE Paris, l'ouverture d'une nouvelle passerelle pour les étudiants des LDD Maths +X, la possibilité pour certains étudiants de l'ENSAE de compléter leur formation en s'inscrivant en Licence de mathématiques (parcours maths de la LDD). Années 2022-2023 à 2024-2025, renouvelable tacitement dans le cadre de l'accréditation de la LDD (septembre 2026).

Clément JUDEK (94022FORDEP011)

Convention de partenariat concernant l'organisation d'une prestation sur le thème de la simulation de crise pour les étudiants de M2 PEPS et M2 PCGE. La journée du 25 janvier 2022. Dépense de 2.300 €.

Finance et Technologie (94022FORDEP012)

Convention de partenariat concernant l'organisation d'ateliers portant sur la thématique de la création d'entreprise pour 41 étudiants de LP BIB. Année universitaire 2021-2022. 26 heures. Dépense de 1.534 €.

Université de Rennes (94022FORDEP013)

Convention d'occupation du domaine public universitaire concernant l'accueil de 30 étudiants du Master BEE de l'UPSaclay à la station biologique de Paimpont pour un stage de terrain de 8 jours allant du 28 mai au 4 juin 2022. Dépense de 8.523,40 €.

L'Institut d'Optique Graduate School (IOGS) (94022SAG013)

Convention de reversement par l'UPSaclay à l'IOGS, organisme gestionnaire du LCF, des 11.200 € correspondant à la contribution que le CNRS nous a versé pour l'accueil en délégation de Messieurs François BALEMBOIS et Charles BOURASSIN-BOUCHET au CNRS (Laboratoire Charles Fabry, UMR 8501). Au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Compagnie d'un instant à l'autre (94022SAG035)

Avenant à la convention de partenariat n° 94021SAG047 visant à augmenter de 10 heures la durée de formation prévue dans la convention initiale qui était de 102 heures. Année 2021-2022. Dépense de 986 € H.T.

Istituto Nazionale di Alta Matematica Francesco Severi (INDAM) (94022SAG036)

Convention de financement dans le cadre du Symposium Estival en Analyse Réelle, organisé par le LMO à Orsay du 20 au 24 juin 2022. Participation financière de l'INDAM à hauteur de 3.000 €.

2 Conventions sont présentées pour vote aux membres élus du Conseil

BDE Observatoire de Paris (94022SAG039)

Convention de financement par l'ED Astronomie et Astrophysique d'IDF au BDE dans le cadre de sa participation à la conférence Elbereth 2022, organisée à l'Observatoire de Paris sur le site de Meudon du 23 au 25 mars 2022. Versement de 1.500 €

Université d'Aix-Marseille (94022SAG041)

Convention de partenariat dans le cadre du colloque "ICSC'22", organisé par le Laboratoire d'Informatique et Systèmes à Marseille du 23 au 25 novembre 2022. Financement à hauteur de 3.000 € par l'UPSaclay.

Serge Edouard souhaite savoir pourquoi la Faculté des Sciences d'Orsay participe au financement de ce colloque. **Denis Merlet** répond que c'est le Laboratoire L2S, qui est dans le périmètre Faculté des Sciences d'Orsay et géré par le service financier de la Faculté, qui finance la tenue de ce colloque.

Les 2 conventions sont approuvées à l'unanimité par les membres élus du Conseil présents.

Calendrier des réunions des instances de la Faculté des Sciences d'Orsay :

Réunions de la Faculté des Sciences d'Orsay SEPTEMBRE 2022 / DECEMBRE 2022				
	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1				
2				
3				
4				
5				
6	BUREAU			
7				
8			CONSEIL	
9				
10				
11		BUREAU		
12				
13				CONSEIL
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22			BUREAU	
23				
24				
25				
26				
27	CONSEIL			
28				
29				
30				
31				

CONSEIL A 9H00
BUREAU A 9H00

Denis Merlet présente le **calendrier des réunions des instances de la Faculté des Sciences d'Orsay de septembre à décembre 2022** qui est **approuvé à l'unanimité** par les membres du Conseil présents.

Calendrier universitaire :



CALENDRIER UNIVERSITAIRE – ANNEE 2022-2023

Approuvé au Conseil d'UFR du 7 juin 2022

Article D 612-6 décret du code de l'Education - décret n°2010-1426 du 18 novembre 2020

Après l'admission dans une formation, l'étudiant doit procéder à son inscription administrative obligatoire auprès de la Scolarité Licences-Masters, avant la rentrée et au plus tard dans le mois suivant la date de rentrée.

<https://www.sciences.universite-paris-saclay.fr/admission/procedures-de-candidature-et-dinscription>

Bornes universitaires pour toutes les années de formation :

24 août 2022 - 30 septembre 2023

Ces dates encadrent les périodes d'enseignement, d'évaluation et de jurys.

Disposition particulière 2022-2023 mise en place par l'université pour faire face aux événements liés à la pandémie : année universitaire étendue au **15 décembre 2023** pour les L3 Pro et M2.

Dates de rentrée

Calendrier en ligne <https://www.sciences.universite-paris-saclay.fr/calendrier-2022-2023>

Congés universitaires

Enseignements, évaluations écrites ou orales et examens exclus pendant ces périodes

Toussaint : se reporter au calendrier de la formation

Noël : du samedi 17 décembre 2022, 13h, au lundi 2 janvier 2023 inclus

Hiver : du samedi 25 février 2023, 13h, au dimanche 5 mars 2023 inclus

Printemps : du samedi 29 avril 2023, 13h, au lundi 8 mai 2023 inclus

Jours fériés (se reporter à la liste en bas de page)

Pendant les vacances d'hiver et printemps, des exceptions sont possibles pour les M2 en fonction des dates de début de stage et sous validation de la composante. Un sondage sera réalisé à la Toussaint pour une validation en conseil de Faculté en novembre. Les enseignements auront alors lieu dans les bâtiments 450-452.

Jurys pour les Licences

Jury d'année : avant le 18/07/2023

Jury de mention : avant le 30 septembre 2023

Pour les licences professionnelles : jury de mention avant le 30 septembre 2023 sauf mise en œuvre de la disposition particulière 2022-2023

Jurys pour les Masters

M1 : avant le 18/07/2023

M2 : avant le 30 septembre 2023 sauf mise en œuvre de la disposition particulière 2022-2023

Jury de mention : avant le 15 décembre 2023

Date de fin pour les stages :

30 septembre 2023

Sauf disposition particulière 2022-2023 pour les L3 Pro et M2 : jusqu'au jury de mention et au plus tard le 24 novembre 2023 afin de permettre le déroulement des soutenances

Jours fériés de l'année universitaire :

Toussaint : mardi 1^{er} novembre 2022

Armistice 1918 : vendredi 11 novembre 2022

Noël : dimanche 25 décembre 2022

Jour de l'an : dimanche 1^{er} janvier 2023

Lundi de Pâques : lundi 10 avril 2023

Fête du Travail : lundi 1^{er} mai 2023

Victoire 1945 : lundi 8 mai 2023

Ascension : jeudi 18 mai 2023

Pentecôte : lundi 29 mai 2023

Fête Nationale : vendredi 14 juillet 2023

Assomption : mardi 15 août 2023

Orsay, le 8 juin 2022

UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY
Aline MAHÉ
Vice-Doyen - des Formations et de la Pédagogie
Directrice de la Division des Formations
Faculté des Sciences d'Orsay

Aline MAHÉ,

Vice-Doyenne des Formations et de la Pédagogie de la Faculté des Sciences d'Orsay

Directrice de la Division des Formations et de la Pédagogie de la Faculté des Sciences d'Orsay

Denis Merlet présente le **calendrier de la Faculté des Sciences d'Orsay pour l'année universitaire 2022/2023** qui est **approuvé à l'unanimité** par les membres du Conseil présents.

Dates de Fermeture des Bâtiments :

Division des Formations et de la Pédagogie

Orsay, le 08/06/2022

Fermeture des bâtiments – Année 2022-2023

Le calendrier universitaire des étudiants ayant été approuvé en Conseil de Faculté le 7 juin 2022, les dates de fermeture des bâtiments 332/333 - 336 - 337 - 338 sont les suivantes :

	Bâtiments 332/333 - 336 - 338	Bâtiment 337
Noël 2022	samedi 17 décembre 2022 13h au lundi 2 janvier 2023 inclus	
Hiver 2023		samedi 25 février 2023 13h au dimanche 5 mars 2023 inclus
Printemps 2023	samedi 29 avril 2023 13h au lundi 8 mai 2023 inclus	
Été 2023	vendredi 21 juillet 2023 soir au dimanche 20 août 2023 inclus	vendredi 30 juin 2023 soir au dimanche 17 septembre 2023 inclus

Note 1

Les bâtiments sont fermés les week-ends et les jours fériés.
Les bâtiments 337 et 338 peuvent être ouverts les samedis : réservation à faire auprès du service des affaires générales de la Faculté des Sciences.

Note 2

Les bâtiments sont ouverts de 7h30 à 19h.
A partir du 12 juin 2023, l'accès aux bâtiments 332/333 et 336 ne sera plus possible à partir de 18h (sortie possible en appuyant sur le bouton « porte »).



Aline MAHÉ
Vice-Doyenne des Formations et de la Pédagogie
Directrice de la Division des Formations et la Pédagogie



Laurence MOUCHARD
Déléguée de la DGS
Faculté des Sciences d'Orsay

Denis Merlet présente les **dates de fermeture des Bâtiments de la Faculté des Sciences d'Orsay pour l'année universitaire 2022/2023.**

Dominique Quadri souhaiterait que le PUIO puisse accéder à la Faculté les samedis, demande qui sera satisfaite. **Line Duportets** souhaite savoir si les bâtiments 460 et 470 sont concernés par les mêmes périodes de fermeture. **Denis Merlet** répond dans l'affirmative pour ce qui est des services et, pour ce qui est de la fermeture du bâtiment 470, il conviendra de vérifier avec l'UFR Pharma. Il rappelle en outre que la gestion du bâtiment 460 va s'alléger du fait du déménagement BPC. **Laurence Mouchard** intervient pour informer le Conseil sur une mise au point, en cours d'élaboration, relative à la gestion logistique des bâtiments (ouverture et fermeture et, en particulier, sur les autorisations dérogatoires qui posent quelques problématiques). La Faculté des Sciences d'Orsay a en effet une perte de moyens sur les équipes logistiques qui sont de petites dimensions, avec en conséquence très peu de souplesse pour agir, et qui ont un grand nombre de contraintes sur lesquelles il est de ce fait impossible d'effectuer des changements. Ces petites équipes interviennent sur des bâtiments de grande taille, d'où de nombreuses intrusions dans lesdits bâtiments. Il devient donc indispensable de rigidifier les régimes dérogatoires et il faudra essayer de trouver des compromis pour lesdites autorisations dérogatoires. Quoiqu'il en soit, il est indispensable de rester conforme à ce qui a été décidé en termes d'ouverture et de fermeture des bâtiments, l'année en cours ayant déjà été très lourde pour les équipes logistiques. Il est d'ailleurs prévu de faire un exposé, lors d'un prochain Conseil, sur la gestion logistique des bâtiments et le déménagement BPC. **Catherine Berrier** rappelle que la rentrée des Masters MEEF est fixée au 24 août prochain (date publiée par le Rectorat). Il sera donc nécessaire de déposer en juillet une demande dérogatoire pour l'ouverture des bâtiments 460 et 470 à cette date.

Les dates de fermeture des Bâtiments de la Faculté des Sciences d'Orsay pour l'année universitaire 2022/2023 sont approuvées à l'unanimité par les membres du Conseil présents.

4- Informations générales : Intervention de Denis Merlet

Evènements :

- **Remise des diplômes de Master de la GS Physique le vendredi 10 juin 2022 entre 17 et 21 heures** : Cérémonie de remise des diplômes organisée par la Graduate School de Physique.
- **Ecole d'été pour découvrir les Sciences du 20 au 24 juin et du 27 juin au 1^{er} juillet 2022** : Le COMPAS et La Diagonale Paris-Saclay organisent cette école d'été pour faire découvrir aux élèves de 4^{ème} et de 2^{nde} les Sciences, au travers d'ateliers, conférences et visites, et ainsi susciter des vocations.
- **Fête des Personnels le 30 juin 2022 entre 12 et 15 heures** : Plusieurs animations (jeux, pique-nique) sont prévues sur différents sites de l'Université. Sur le campus d'Orsay, cette manifestation est prévue à proximité des bâtiments 332 et 333.

Point Recherche : Intervention de Denis Merlet

Appel à projets **SESAME** : 8 projets ont été remontés. Habituellement la Région en accepte 10. Emmanuel Trizac fera un point sur cet appel à projets lors d'un prochain Conseil.

Point Ressources Humaines : Intervention de Denis Merlet

Lancement de la **Campagne BIATSS 2023** : un retour est attendu pour le 13 juin prochain.

Catherine Dreux questionne sur les primes BIATSS. **Laurence Mouchard** explique qu'il s'agit du **RIFSEEP** qui repose sur 2 parties, le CIA et l'IFSE. L'IFSE a été déployé en deux phases : la phase « ajustement grades », puis la phase « ajustement fonctions » en 2021. Pour 98 % des BIATSS, la phase 2 du déploiement **IFSE** a été opéré et seuls quelques agents sont en attente de la confirmation de leur positionnement « fonctions ». **Denis Merlet** précise qu'en cas d'enveloppe supplémentaire obtenue par l'Université, les agents resteront dans le même groupe, mais le montant de prime alloué au groupe pourrait être augmenté.

Par ailleurs, des discussions sont en cours au niveau de l'Etat pour la revalorisation du point d'indice de l'ensemble des fonctionnaires. **Catherine Dreux** précise que sa question portait sur le **CIA**. **Denis Merlet** répond que la Faculté n'a aucune information de l'Université sur ce point.

Campagne Fonctions prioritaires : les demandes sont attendues pour le 13 juin au plus tard (au mieux : un poste disponible pour la Faculté).

Repyramidage (changement de corps) : la campagne annuelle pour les BIATSS est lancée. **Denis Merlet** invite les collègues à déposer leurs dossiers.

Olivier Lespinet n'en a pas reçu une communication officielle de l'Université. **Denis Merlet** lui indique que l'information est présente sur l'intranet, et qu'un webinaire s'est tenu dernièrement sur ce sujet, mais il va demander à l'Université de communiquer sur cette campagne.

Effectivement, les informations sont disponibles sur l'intranet de l'Université, ce qui permet à **Dominique Quadri** d'envoyer aux membres du Conseil le calendrier qui y a été déposé. **Olivier Lespinet** estime qu'il est problématique de ne pas avoir connaissance du déroulé des opérations après envoi des dossiers. **Denis Merlet** explique que les dossiers, déposés par les personnels qui auront démontré qu'ils exercent des fonctions supérieures à celles qui leur avaient été attribuées, après avoir été évalués par l'établissement, seront adressés à la Commission Nationale qui auditionnera les collègues, dont les candidatures auront été retenues, avant de prendre sa décision (volumétrie pour toute l'Université : 4 en BAP A, 2 en BAP B, 4 en BAP C et 1 en BAP E). **Laurence Mouchard** précise qu'il s'agit d'un changement de corps basé sur le contenu du dossier soumis et sur un examen oral d'aptitude professionnelle – ce qui ressemble au format habituel des examens professionnels. L'intervention d'un membre du Conseil permet de vérifier que le repyramidage de C en B n'est pas soumis à un oral, contrairement aux autres changements de corps.

Point FSDIE & Suivi Vie Etudiante : Intervention de Marie-Claire Daugeron, Chargée de Mission Vie Etudiante, qui présente un **bilan des actions** menées entre les mois de mars et mai 2022.

Marie-Claire Daugeron fera prochainement un bilan sur le volet « demande de césure ».

En premier lieu, **Marie-Claire Daugeron** expose les résultats des demandes des Associations lors des **Commissions Locales FSDIE suivies avec Sabine Caillon**, les projets présentés par les Associations passant ensuite devant les Commissions Etablissements :

FSDIE projet N°3

Commission Locale (11 mars 2022) suivie de la Commission Etablissement (7 avril 2022)

ASSOCIATIONS	Projets	Avis et montants accordés
Campus en musique (CEM)	Concert	912 €
Troupe improvisation Paris-Saclay (TIPS)	match d'impro	2.216 €
Sanctuaire tranquille des redoutables adeptes de la tactique (STRAT)	récompense jeux	310 €
Interfilière (regroupement de BDE)	grande soirée interfilière	15.892 €
Astronomie et Lumière du campus d'Orsay (ALCOR)	festival astronomie de Fleurance	reporté *
Table associative de poker des inconscients solidaires (TAPIS)	tournoi de poker	reporté*
Sous l'ombre de l'arbre (SOA)	voyage d'étude	Non valide

* reporté à la commission suivante, en attente de pièces justificatives.

Bilan : 9 projets déposés : 8 présentés --- 6 retenus --- 2 reportés

19.420 euros attribués

FSDIE projet N°4

Commission Locale (13 mai 2022). La Commission Etablissement aura lieu le 9 juin prochain.

Association	projet	montant	objets	Avis	réserve
TIPS	Ligue Paris-saclay impro	196,56	com+autotest+aliment	Favorable	charte association indiquée en cours
TIPS	Festival international de Théâtre Aurillac	762	logement + com	Favorable sous réserve	recevabilité facture graphisme 50 E
Synthebiol	CO2cure	7558	inscription Jamboree	Favorable	
Irisé	achat livres	162	achat livres	Favorable	
STRAT	communication événement	127	Affiche + com	Favorable sous réserve	facture 72 euros non recevable
STRAT	récompenses tournois Mario	107,28	cartes, médailles ...	Favorable	
STRAT	matériel périphérique	1040	claviers, souris...	Favorable	plafond 1000 euros
Photon	Soirée Party paradise	788	service sécurité	Favorable	factures à venir
RDA Royaume des Avatars	Matériel événement	722	talkie, <u>ecocups</u>	Favorable	
BDE-BC	Festival de cannes	1000	transport	Défavorable	pièces non recevables, absent commission
Alcor	Festival astronomie Fleurance	1734,50	Transport et inscriptions boursiers	Favorable	
CEM	Renouvellement matériel musical	713	guitare, cymbales	Favorable sous réserve	Manque les devis de certains matériels
CAMPS	randonnée Glacier			Défavorable	hors délai; incomplet

Bilan : 13 projets portés par 10 associations, 11 projets retenus en Commission Locale pour présentation à la Commission Etablissement du 9 juin 2022

Marie-Claire Daugeron fait ensuite un point sur l'Engagement Etudiant **suivi avec Karine Steenkeste** :

Modalités d'Evaluation : Rendu d'un rapport écrit de 3-5 pages par l'étudiant, suivi d'un entretien oral.

Niveau de formation	Formation	Secteur de l'engagement
L1	L1 BCST	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L1	L1 MI	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L1	L1 MP	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L2	L2 interface Physique et Chimie	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L2	L2 Mathématiques	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L3	L3 Biologie	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L3	L3 Biologie	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L3	LDD3 Biologie	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L3	LDD3 Biologie	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L3	LDD3 Biologie	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L3	L3 Biologie	Une activité professionnelle (hors formation en alternance)
L3	L3 Biologie	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L3	L3 Biologie	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L3	L3 Informatique	Une activité professionnelle (hors formation en alternance)
L3	L3 interface Biologie-Chimie	Une activité professionnelle (hors formation en alternance)
L3	L3 Mathématiques	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
L3	L3 Sciences de la Terre	Un engagement bénévole dans une association loi 1901
LDD	LDD Informatique, Mathématiques	Une activité professionnelle (hors formation en alternance)
LDD	LDD Mathématiques, Physique	Un engagement bénévole dans une association loi 1901

Bilan : 19 demandes déposées, 19 accordées

Enfin, **Marie-Claire Daugeron** fait un point sur l'**Appel à Projet CVEC déposé pour la 3^{ème} Campagne (21 juin 2022)**, volet suivi avec Cindy Menchez et Céline Raymond :

Demande de subvention
Réhabilitation de 2 salles de TP en lieux de vie étudiant

- ✓ Salles 309 et 336 situées au 3^{ème} étage du batiment 336
- ✓ Elimination des paillasse et rafraichissement des locaux (STIL)
- ✓ Achat de mobilier pour restauration et détente (demande CVEC)
- ✓ Achat de micro-ondes (demande CVEC)
- ✓ Installation d'un distributeur Picard (fait)

capacité d'accueil : 100 personnes ; 3500 étudiants bénéficiaires

Montant : 40 000 euros

Elias Khan souhaite s'assurer qu'un projet reporté passe bien à la commission FSDIE suivante, ce à quoi **Marie-Claire Daugeron** répond dans l'affirmative. Elle ajoute que la DEVEC a prévu une formation destinée aux associations pour leur apprendre à déposer les dossiers devant être présentés aux Commissions FSDIE. **Denis Merlet** ajoute que les associations étudiantes doivent exposer avec précision leurs dossiers (budget...) en présentant au moins 2 devis.

Point BPC : Intervention de Laurence Mouchard

Laurence Mouchard intervient pour résumer où en est la Faculté des Sciences d'Orsay quant aux déménagements dans le cadre de l'opération BPC.

IDEEV : Un Comité Technique se tient toutes les semaines. A noter : les déménagements complexes à organiser sont à combiner avec l'intervention sur les voiries, pilotée par l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS). Toutes les autres réserves ont été résolues. Il n'y a pour l'instant aucun conflit avec Bouygues.

Henri Moissan : La date des premiers déménagements approche. Laurence Mouchard enverra sous peu des tableaux pour l'établissement des badges. Il restait une question importante à résoudre : l'adresse des livraisons pour Henri Moissan. Il a été décidé qu'une plateforme logistique serait mise en place et qu'un agent serait dédié à l'accueil des livraisons. Comme pour IDEEV, se tiendra un Comité Technique hebdomadaire. Bouygues aura 3 mois pour la levée des réserves.

Laurent Théodore et **Olivier Lespinet** souhaitent savoir ce qu'il advient du stationnement sur le plateau depuis les discussions menées avec Sylvie Retailleau.

Laurence Mouchard répond que pour certains les places de stationnement sont liées à leurs badges. Pour les personnes qui n'ont pas de places dédiées, **Denis Merlet** va relancer la question.

Un point BPC est prévu lors des prochaines réunions pour tenir informés les membres du Conseil.

5- Questions diverses : Intervention de Denis Merlet

Restauration dans la vallée : **Tania Bizouarn** rappelle aux membres du Conseil que le Cesfo situé au bâtiment 98 est désormais fermé et que celui de Bures situé au bâtiment 230, qui rencontre des problèmes notamment d'accessibilité, ne tardera pas à fermer également. Dès lors, il ne restera dans la vallée que la cafétéria Le Tropical. Il n'y aura donc bientôt plus aucun restaurant pour déjeuner sur le campus (dans la vallée), situation qui implique aussi une perte d'échanges entre les personnels. Il faut absolument intervenir en conséquence. En réponse, **Denis Merlet** informe les membres du Conseil, pour ce qui est du restaurant situé à Bures, que le CHSCT avait alerté il y a 3 mois sur les problèmes de monte-charges et **Yann Bertho** explique que 40.000 € ont été dépensés pour la réparation de l'ascenseur. Schindler, le fournisseur, reste dans l'attente d'une carte électronique (problèmes d'approvisionnement) pour le remettre en fonction.

Pour le reste, **Denis Merlet** dit qu'il faut effectivement proposer des lieux de restauration au personnel et aux étudiants et la Faculté étudie des solutions pour la rentrée prochaine. **Marie-Claire Daugeron** souhaite connaître l'obligation qu'a l'employeur vis-à-vis de ses employés en matière de restauration. **Laurence Mouchard** rappelle que lorsqu'il y a « obligation de fournir des moyens de se restaurer », il convient d'apprécier la situation selon les lieux de travail. S'il n'y a qu'un restaurant sur le campus, cette obligation n'est-elle pas respectée, et ce, d'autant que les personnels bénéficient d'espaces de repos, où ils peuvent déjeuner, dans leurs bâtiments respectifs ? Une enquête auprès du personnel pourrait effectivement permettre de faire un point sur la réalité de la demande et répondre au mieux aux besoins, dans le même esprit que l'enquête actuellement en cours sur les transports. **Denis Merlet** souhaite que la Faculté reste attentive sur ce point. **Ghislaine Stenvot** intervient au sujet du montant de la subvention allouée aux agents qui déjeunent au CESFO : la hausse du prix des repas annoncée par le CESFO du fait de la hausse du prix des denrées alimentaires va-t-elle être compensée par une augmentation de cette subvention ? **Laurence Mouchard** répond que la question des subventions du Cesfo n'est pas de la compétence de la Faculté des Sciences d'Orsay, mais elle remontera ce sujet auprès de la DGS.

Denis Merlet fait un point sur les **prochaines réunions** :

- mardi 21 juin 2022 à 9 heures : Bureau
- mardi 5 juillet 2022 à 9 heures : Conseil

La prochaine réunion du Conseil de la Faculté des Sciences d'Orsay aura lieu le :
Mardi 5 juillet 2022 à 09h00